



LES STAGES
5 JOURS POUR
ENTREPRENDRE OU
REPRENDRE UNE PME-PMI

**BULLETIN
D'INSCRIPTION**

Nom : Prénom :
 Adresse : Code postal :
 Ville : Téléphone : Courriel :
 Date de naissance :
 Votre projet :

Thématique du stage	Calendrier 2019	Quantité	Tarif (net de taxe)	Total
5 jours pour reprendre une PME-PMI	du 23 au 27/09		235 €	
5 jours pour entreprendre	du 7 au 11/10		525 €	
5 jours pour entreprendre	du 4 au 8/11		525 €	
5 jours pour entreprendre	du 9 au 13/12		525 €	
			Total	

Le contenu du stage est dans la fiche produit jointe.

Je déclare avoir pris connaissance de mon droit de rétractation précisé dans les CPV et, conformément aux dispositions de l'article L.221-28-1 du code de la consommation et compte tenu de la date de mon inscription, je déclare renoncer à exercer ce droit de rétractation.

En cas d'inscription dans un délai inférieur à 14 jours ouvrés avant la date du stage, la case devra impérativement être cochée par le client « consommateur » au sens du code de la consommation sans quoi la CCI Touraine ne pourra pas prendre en compte l'inscription.

Fait à

Signature
Précédée de la mention « lu et approuvé »

Date : Le / /

Ces formations peuvent être prises en charge par les fonds de formation : le n° de déclaration d'activité de la CCI Touraine est : 24 37 P000237

Les données personnelles recueillies font l'objet d'un traitement informatisé destiné à la gestion de votre inscription, de votre participation et au recouvrement du montant de votre inscription à la formation. Ce traitement a également pour finalité la mise en œuvre des missions de service public de la CCI (article L.710-1 du code de commerce) mais également de vous informer des actualités liées aux opérations engagées par CCI Touraine, de vous inviter à participer aux manifestations organisées par cette dernière en lien avec votre activité professionnelle. Pour ce faire, les données recueillies seront enregistrées dans le fichier général de gestion de la relation client de la CCI Touraine, responsable de traitement, plus largement destiné à suivre la relation clients quelle qu'en soit la nature, tarifée ou non et ce quel que soit le moyen d'entrée en relation avec le client – visite ou à distance ; qualification et enrichissement de ces données ; comptabilisation et qualification des visites entreprises, suivi statistique.

Les destinataires de ces données sont les services de la CCI Touraine mais également les partenaires de la CCI Touraine ou les personnes contractuellement liées à cette dernière le cas échéant. Vos données seront conservées pendant 3 ans par la CCI Touraine hormis les données légales inscrites au RCS le cas échéant qui seront conservées jusqu'à radiation. Vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de portabilité, d'effacement de vos données personnelles ou d'une limitation du traitement vous concernant. Vous pouvez également vous opposer au traitement de vos données. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant à CCI Touraine à l'adresse postale : 4 bis rue Jules FAVRE – BP 41028 – 37000 TOURS ou électronique : cnl-referent@touraine.cci.fr

J'autorise, sans contrepartie financière, la CCI Touraine à utiliser les photographies, prises de vue et de sons, vidéos réalisées durant la manifestation citée ci-avant et sur lesquelles je pourrai apparaître. Cette autorisation vaut pour tous montages et toutes diffusions vidéo et télévisuelles, ou sous forme de produits multimédia numérique ou papier qui en seraient issus et qui pourraient ou non être commercialisés sans limite de territoire ou de durée pour une communication au public le plus large.

Je refuse que la CCI Touraine utilise les photographies, prises de vue et de sons, vidéos réalisées durant la manifestation citée ci-avant et sur lesquels je pourrai apparaître.

Conditions générales de vente au verso de ce document

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1 : Identification du vendeur

Chambre de Commerce et d'Industrie Territoriale de Touraine

4 bis, rue Jules Favre - BP 41028

37010 Tours Cedex 1

N° SIRET : 183 700 012 00010

Téléphone : +33 (0)2 47 47 20 00 - Fax : +33 (0)2 47 61 62 38

N° TVA intracommunautaire - FR 77 183 700 012

2. Quelques définitions

Les parties s'accordent sur le fait que termes utilisés dans les présentes CGV revêtent les définitions suivantes :

- « Vendeur » : CCI Touraine

- « Client » ou « co-contractant » : bénéficiaire de la prestation ou intermédiaire.

- « devis » ou « ordre d'insertion » : document précisant a minima la teneur et le contenu de la prestation délivrée par le vendeur ainsi que le ou les tarifs appliqués.

- « Conditions générales de vente » : Les conditions générales de vente définissent les modalités générales de vente de l'ensemble des produits/services délivrés par la CCI Touraine.

-« Conditions particulières de vente » : Les conditions générales de vente définissent les modalités de vente particulières à chaque produit/service délivrés par la CCI Touraine.

3. Conditions contractuelles de vente

3.1- Pièces contractuelles

Les pièces contractuelles sont les suivantes dans leur ordre décroissant d'importance :

- Les conditions générales de vente (CGV) : toute acceptation d'un bon de commande implique l'acceptation des CGV et des CPV. Ce document comprend l'ensemble des conditions générales inhérentes à la délivrance de la prestation par la CCI Touraine.

-Bulletin d'inscription, bon de commande et/ou ordre d'insertion : ce document doit impérativement être accepté et signé par le client pour faire débiter la prestation. Ce document comprend notamment, la grille tarifaire, le prix, la durée.

- Les conditions particulières de vente (CPV) : toute acceptation d'un bon de commande/ordre d'insertion implique l'acceptation des CGV et des CPV. Ces conditions particulières sont accessibles sur le site internet de la CCI Touraine à l'adresse suivante :

<http://www.touraine.cci.fr/conditions-particuli%C3%A8res-de-vente>

3.2 - Conditions de règlement

Les conditions de règlement sont précisées dans les conditions particulières de vente propres à chaque produit et donc le lien est indiqué à l'article 3.1 ci-dessus.

4. Responsabilité

La responsabilité de la CCI Touraine au titre du contrat ne saurait être engagée dans le cas où l'inexécution de ses obligations serait imputable au fait d'un tiers même s'il est prévisible, à la faute du client, ou à la survenance d'un évènement de force majeure tel que défini par les juridictions françaises ou à tout autre évènement qui pas été raisonnablement sous le contrôle exclusif de la CCI Touraine.

Dans l'hypothèse où la responsabilité de la CCI Touraine devait être établie et retenue à raison d'un préjudice subi par le client et imputable exclusivement au produit ou service acheté, celle-ci est limitée au montant de l'achat.

Le client reconnaît que la CCI Touraine n'est soumise qu'à une obligation de moyen notamment en ce qui concerne la continuité de ses services. Toute réclamation déposée par un client contre la CCI Touraine doit être formulée dans les 6 (six) mois suivant l'apparition de l'évènement objet de la réclamation.

5. Modification des présentes

Les présentes conditions générales pourront être modifiées afin de tenir compte de l'évolution de l'offre.

Par ailleurs, la CCI Touraine peut être amenée à procéder à des modifications de prix et/ou de

Applicables à compter du 16 août 2018

caractéristiques du service. L'annonceur sera informé de toute modification des conditions contractuelles, assorti de l'information selon laquelle ladite modification sera considérée comme acceptée sans retour de sa part dans un délai d'un mois. Pendant ce même délai d'un mois, le client (ou son intermédiaire) peut résilier, par écrit son engagement sans pénalités de résiliation et sans droit à dédommagement.

6. Résiliation

En cas de manquement par l'une des parties à l'une de ses obligations au titre des présentes ou au titre des conditions particulières associées au produit commandé, l'autre partie pourra faire valoir la résiliation du contrat sous réserve de tous dommages et intérêts auxquels elle pourrait prétendre le cas échéant.

En cas de résiliation, toute prestation déjà réalisée par la CCI Touraine à la date de la résiliation sera due par le client.

7. Confidentialité - références

La CCI Touraine et le cocontractant reconnaissent que l'ensemble des données ou informations d'ordre financier ou commercial qu'ils échangeront, dans le cadre des prestations, présentent un caractère strictement confidentiel.

Cependant, la CCI Touraine pourra, avec son accord, faire figurer le nom du cocontractant sur une liste de références.

8. Intégralité de l'accord entre les parties

Les présentes conditions générales de vente, les conditions particulières associées au produit ainsi que le devis et / ou l'ordre d'insertion expriment l'intégralité des obligations des parties, à l'exclusion de tous autres documents, contrats ou échanges de lettres antérieurs à la signature du devis.

9. Dispositions diverses

L'invalidité ou l'inapplicabilité de l'une des clauses des présentes conditions générales de vente ou des conditions particulières n'affectera pas l'application ou la validité des autres clauses des conditions générales de vente. Cette clause sera alors remplacée par la disposition la plus proche possible.

10. Données à caractère personnel

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatisé destiné à la gestion de la relation client de la CCI Touraine, responsable de traitement, plus particulièrement pour permettre à la CCI Touraine de donner suite aux commandes et/ou inscriptions. Ce traitement a également pour finalité la mise en œuvre des missions de service public de la CCI (art.L.710-1 du code de commerce) mais également d'informer des actualités liées aux opérations engagées par la CCI Touraine, d'inviter ses clients à participer à ses manifestations en lien avec leur activité professionnelle. Pour ce faire, les données sont recueillies seront enregistrées dans le fichier général de gestion de la relation client de la CCI Touraine plus largement destiné à suivre la relation clients quelle qu'en soit la nature, tarifiée ou non et ce quel que soit le moyen d'entrée en relation avec le client - visite ou à distance ; qualification et enrichissement de ces données ; comptabilisation et qualification des visites entreprises, suivi statistique.

Les destinataires de ces données sont les services de la CCI Touraine en charge de la gestion de ces commandes et/ou inscriptions et de la gestion de la relation client. Ces informations peuvent encore être communiquées à des partenaires ou à des personnes contractuellement liées à la CCI Touraine, conformément à la loi « Informatique et libertés », notamment dans le but de faire profiter les internautes de services personnalisés. Vos données seront conservées pendant 3 ans maximum par la CCI Touraine hormis les données légales inscrites au RCS le cas échéant qui seront conservées jusqu'à radiation.

Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et aux libertés, tout internaute dispose d'un droit d'accès et de rectification ou de suppression des informations nominatives le concernant. Ce droit peut être exercé à tout moment par les moyens suivants :

- par courriel adressé à cnil_referent@touraine.cci.fr

- par courrier postal adressé à la CCI Touraine - 4 bis rue Jules Favre - BP 41028 - 37010 TOURS Cedex 1.

Les prestataires intervenant sur la base de données pour le compte de la CCI Touraine peuvent avoir accès ou communication de tout ou partie de ces informations en raison de leurs prestations.

Cet article pourra, le cas échéant, être complété ou adapté dans les conditions particulières de vente du produit et/ou service commandé et dont le lien est précisé à l'article 3 des présentes conditions générales de vente.

11. Archivage - preuve

La CCI Touraine archivera les bons de commandes et les factures sur un support fiable et durable constituant une copie fidèle conformément aux dispositions de l'article 1348 du code civil.

Les registres informatisés de la CCI Touraine seront considérés par les parties comme preuve des communications, commandes, paiements et transactions intervenus entre les parties.

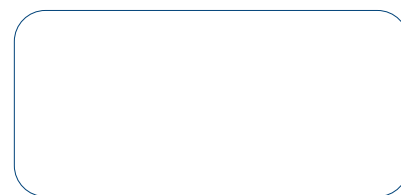
12. Litiges

Conformément aux articles L614-1 et suivants du Code de la consommation, tout consommateur a le droit de recourir gratuitement à un médiateur de la consommation en vue de la résolution amiable du litige qui l'oppose à un professionnel.

Toute contestation qui pourrait s'élever entre les parties sur la prestation délivrée par la CCI Touraine ainsi qu'à l'application ou à l'interprétation des présentes conditions générales de vente ou des conditions particulières de vente spécifique au produit sont régies par la Loi française. Tout litige relatif au présent contrat fera l'objet, au préalable, d'une concertation afin de trouver une solution amiable, à défaut, la partie la plus diligente saisira les Tribunaux de Tours nonobstant la pluralité de défendeurs ou appel en garantie.

Signature du bénéficiaire précédé de la mention « lues et approuvées »

Le,
Signature bénéficiaire



FICHE PRESTATION :

STAGE 5 JOURS POUR ENTREPRENDRE

- **Co-animé par les conseillers et les partenaires experts du Pôle Entreprendre**

FORMAT :

5 jours consécutifs du lundi au vendredi de 9h00 à 17h30.

DETAIL DU CONTENU :

- **Comprendre les enjeux de la création d'entreprise**
 - Les atouts et les contraintes pour la mise en place de son projet : identifier les facteurs de réussite de projet
- **Connaître son marché : savoir communiquer et vendre**
 - Mesurer la faisabilité de son projet : identifier les informations à collecter (Demande, Offre) pour mesurer le potentiel de son entreprise
- **Maîtriser les outils de gestion**
 - Définir les moyens de production et commerciaux nécessaires au lancement de l'activité.
 - Le fonctionnement des tableaux prévisionnels (compte de résultat, plan de financement, plan de trésorerie)
- **Comprendre la fiscalité de l'entreprise**
 - Le fonctionnement et les incidences du régime fiscal sur votre entreprise
- **Connaître ma couverture sociale**
 - La protection sociale du chef d'entreprise et les modalités de calcul des cotisations sociales
- **Sécuriser mon projet : les moyens juridiques**
 - Les différentes formes juridiques et les incidences sur le dirigeant
- **Financer mon projet**
 - Le rôle de la banque dans un projet de création/reprise d'entreprise et les éléments attendus par une banque pour le financement du projet
 - Les outils de financement bancaire
- **Votre Entreprise et Internet**
 - Les outils internet susceptibles de faciliter la gestion et le développement de l'entreprise
- **Les assurances professionnelles**
 - Les assurances relatives aux biens et aux personnes susceptibles d'intervenir dans le cadre d'une activité professionnelle
- **Lancement de mon activité, témoignage**
 - Partage d'expérience d'un chef d'entreprise
- **Débriefing du stage et QUIZZ**

OBJECTIF POUR LES PARTICIPANTS :

Aider le porteur de projet à mettre en œuvre les moyens et les stratégies nécessaires pour la concrétisation de son projet.

FICHE PRESTATION : STAGE 5 JOURS POUR REPRENDRE UNE PME-PMI

- **Co-animé par les conseillers et les partenaires experts du Pôle Entreprendre**

FORMAT :

5 jours consécutifs du lundi au vendredi de 9h00 à 17h30.

DETAIL DU CONTENU :

- **Introduction méthodologique :**
 - Appréhender les étapes de la reprise
 - Faciliter vos démarches de prospection
- **RSE :**
 - Intérêt de l'approche dite « Responsabilité Sociétale et Environnementale »
- **Cibler sa prospection :**
 - Savoir repérer les éléments déterminants pour évaluer votre cible
 - Optimiser votre prospection et sélectionner les opportunités
- **Evaluer sa cible :**
 - Savoir évaluer le potentiel économique de votre cible / Connaître les techniques d'évaluation
 - Vous doter d'arguments de négociation
- **Le business plan :**
 - Savoir formaliser un plan d'affaires / Convaincre les partenaires financiers
 - Rédiger un business plan cohérent
- **Les configurations de la reprise :**
 - Connaître les techniques de reprise : les montages juridiques, les procédures de négociation...
 - Adapter une stratégie à votre cible
- **L'audit social de la cible :**
 - Droit du travail : les risques à prévenir et les coûts
 - L'appréhension du changement pour le personnel
- **Les assurances professionnelles :**
 - Savoir choisir vos contrats d'assurance
 - La couverture du chef d'entreprise
- **Le financement de la reprise :**
 - Savoir élaborer votre stratégie de financement
 - Choisir vos partenaires financiers et limiter les risques personnels
- **Dispositions légales - sécuriser la reprise :**
 - Sécuriser votre projet de reprise : patrimoine, succession, association...
 - Le contrat de bail
- **Témoignage d'un repreneur :**
 - Echanges avec un repreneur « de la naissance du projet à sa concrétisation »

OBJECTIF POUR LES PARTICIPANTS :

Aider le porteur de projet à mettre en œuvre les moyens et les stratégies nécessaires pour la concrétisation de son projet.